

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à une date à déterminer.



CONSEIL DE QUARTIER NO. 4 SECTEUR SULLIVAN

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 4, secteur Sullivan, tenue le 12 octobre 2022 à 18 h 30, à l'ancien hôtel de ville de Sullivan.

PRÉSENCES

M. Martin Lavoie, conseiller municipal – district no. 4, président du conseil
M. Chanel Létourneau, conseiller de quartier
Mme Geneviève Binette, conseillère de quartier
Mme Anne Leduc-Séguin, conseillère de quartier
Mme Maggy Dubé-Laroche, Policière marraine – district no. 4
M. Félix-Antoine Lafleur, conseiller de quartier
M. Norm Kelly, conseiller de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ASSISTANCE

Aucune personne

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président du conseil de quartier, M. Martin Lavoie, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 37. (À noter que M. Félix-Antoine Lafleur arrive à la rencontre à 19 h 13.)

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour, en indiquant que le point varia restera ouvert durant la séance. Il est par la suite proposé par M. Chanel Létourneau, appuyé par Mme Geneviève Binet, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-10-01

3- Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 18 mai 2022

M. Martin Lavoie fait un survol rapide du procès-verbal de la dernière rencontre. Il est proposé par Mme Anne Leduc-Séguin, appuyé par Geneviève Binet, de l'adopter tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-10-02

Suivis :

Policié d'un jour: M. Lavoie réitère qu'il avait beaucoup aimé son expérience de *Policié d'un jour* avec la Sûreté du Québec, s'étant déroulée de jour. Et surtout, qu'il n'avait pas senti que les policiers voulaient absolument donner des billets, mais que leurs interventions étaient préventives, et qu'elles se sont réalisées dans un esprit de bienveillance. M. Lavoie avait manifesté revivre l'expérience *Policié d'un jour*, mais en soirée cette fois-ci pour être témoin de réalités différentes; il se dit être toujours intéressé et le rappelle à Mme Dubé-Laroche qui lui fera parvenir une invitation sous peu.

Clôture du parc Gravelines : Des travaux avaient été demandés. M. Lavoie avait avisé au directeur du Service Sports et plein air de la Ville du mauvais état de la clôture du parc Gravelines. En plus d'être dangereuse, elle n'offrait pas un bon coup d'œil. Pour M. Lavoie, les travaux réalisés ne sont pas satisfaisants : en effet, après que la clôture de façade ait été enlevée, des chainettes ont été installées. Bien que les chainettes délimitent l'espace, elles n'empêchent pas de passer. Il est projeté d'améliorer les installations.

Vitesse du Sentier des Fougères : Lors de la dernière rencontre, il avait été question d'installer un panneau solaire permettant d'afficher la vitesse des conducteurs. Cependant, le moment venu, on a eu de la difficulté avec l'appareil, qui n'aura fonctionné qu'une demi-journée. Fort heureusement, Sentier des fougères a mis en place le groupe Facebook Regroupement du sentier des Fougères permettant une bonne communication entre citoyens.

Bouton manuel du Sentier des Fougères : L'installation du bouton manuel vient d'être réglée. Les gens pensaient que le bouton fonctionnait puisqu'il était là, mais n'était pas branché. Il ne s'agit pas non plus d'un bouton rouge, mais plutôt d'un bouton tactile. Quand on l'active, une minuterie d'une vingtaine de secondes se déclenche. M. Lavoie a testé les installations et l'a partagé sur le groupe Facebook Regroupement du sentier des Fougères. Pour sa part, il se dit très satisfait de ce qui a été mis en place.

M. Kelly apporte toutefois un bémol. Il rapporte qu'auparavant, quand on arriverait en voiture, la lumière prenait un petit bout de temps avant de changer de couleur. À présent, aussitôt que l'on actionne le bouton manuel, la lumière vire au jaune. L'autre jour, son épouse a eu très peur, car un camion a freiné à la dernière minute devant elle. Pour éviter le stress lié à cette situation, le conseil se demande si la lumière jaune pourrait se rallonger. La signalisation des feux de circulation relève du MTQ.

Toutefois, M. Lavoie craint que si le feu jaune était rallongé, les gens ne fassent sans doute que passer plus. En connaissance de cause, il suffirait aux automobilistes de prévoir le temps nécessaire pour circuler avant de s'engager. M. Lavoie questionne s'il avait fallu laisser la pancarte « Nouvelle signalisation » plus longtemps? Restant ouvert aux propositions de tout un chacun, M. Lavoie pourrait pour sa part faire publier un encart sur le sujet dans *Le Contact*. Quant à lui, M. Létourneau propose d'avoir recours aux médias sociaux de la Ville. Il souligne que les statuts dynamiques, instructifs et intéressants à lire sont parfaits pour faire de la sensibilisation.

Intersection Lauzon-Bouchard : Une citoyenne avait filmé une vidéo qui montrait les automobilistes passer droit au stop. La Ville de Val-d'Or, par l'entremise de son Comité consultatif de circulation (CCC), s'est penchée sur ce dossier. M. Lavoie voulait faire installer un stop lumineux ou illuminé, toutefois sa proposition ne fut pas retenue. Pour sa part, Mme Dubé-Laroche explique ses démarches auprès de la citoyenne. Le stop aurait été déplacé parce qu'il était sur un terrain privé. Des démarches ont aussi été faites pour demander à la citoyenne de couper quelques branches de son arbre, pour rendre le stop plus visible. La citoyenne a collaboré et elle semble satisfaite des interventions. Par la suite, quelques opérations policières ont pris place à cette intersection, et la requête fermée.

Club d'escalade le Rappel du Nord : À présent que le mur d'escalade a été construit, il serait intéressant pour l'organisme d'organiser une activité d'escalade en collaboration avec le club d'escalade présidé par notre marraine policière. Mme Dubé-Laroche doit s'y rendre la semaine prochaine pour une compétition amicale et elle soumettra son idée.

Caméras corporelles sur les policiers : Mme Dubé-Laroche montre à quoi ressemble la caméra corporelle au conseil ; celle-ci n'est activée que pour gérer les situations de crise. Elle mentionne que Val-d'Or est le seul poste au Québec qui a doté ses policiers d'une caméra corporelle. La direction générale de la Sûreté du Québec a visité le poste de Val-d'Or pour faire le bilan au sujet de l'utilisation des caméras.

Il a été mentionné que même si le projet pilote se termine techniquement dans un an, à la fin mai prochain, la pertinence et l'efficacité des caméras corporelles sont tels que les policiers continueront à s'en servir. Fait intéressant, toutes les scènes filmées à l'aide de ces caméras sont automatiquement enregistrées à leur système informatique, classées par un employé civil et caviardées au besoin.

4- Mairaine-policrière : Maggy Dubé-Laroche

Mme Maggy Dubé-Laroche, mairaine-policrière, fait le topo des requêtes actives dans le secteur :

- **Dépassement au Contact** : À de nombreuses reprises ces derniers mois, Mme Dubé-Laroche s'était stationnée en face du Contact pour surveiller les conducteurs, où les conducteurs étaient susceptibles de faire des dépassements illégaux. En moyenne, il s'est agi de trois à cinq interceptions aux demi-heures. Bien que la majorité des gens voyait la policrière en place, ils faisaient tout de même le dépassement. La policrière mentionne qu'il reste beaucoup de sensibilisation à faire, et que si c'était à refaire d'autres soirs, d'autres constats seraient remis vu la tendance. Tout dépend bien sûr de l'attitude des gens.
- **Dépassement en face de la Goldex** : Une problématique similaire s'observe en face de la Goldex.
- **Autres requêtes** : Mme Dubé-Laroche a vérifié et il n'y a pas d'autres requêtes actives dans le secteur : possibilité de les rouvrir, après avoir déterminé si elles sont toujours d'actualité.

Puis, les membres du comité font ensuite part de leurs observations/questions.

- **Bruit au bord de la plage** : La policrière mentionne que puisqu'il s'agit d'un terrain privé, c'est plus difficile d'intervenir. Les citoyens peuvent appeler le 911 ou *4141 pour parler directement avec la Sûreté du Québec.
- **Vitesse non respectée dans Jacola** : Il est mentionné que sur la rue Jacola, sur le bord de Sainte-Lucie dans la zone brigadiers, la vitesse n'est pas respectée. La policrière ouvrira une requête qui sera portée au calendrier du poste.
- **Arrêt-stop de la rue Cormoran** : Des gens du quartier ne feraient pas leurs stops et couperaient les autres automobilistes à ce stop. Mme Dubé-Laroche vérifiera s'il y a une requête ouverte.
- **Automobile bruyante** : Lorsqu'une automobile fait beaucoup de bruit et qu'elle dérange le voisinage, la policrière recommande de noter son numéro de plaque et une vérification sera faite.
- **Vitesse excessive sur le sentier des Fougères** : Il est dit qu'on est bien contents qu'il n'y ait plus de vitesse excessive sur le sentier des Fougères. Problème réglé!

5- Parc du Château d'eau (travaux)

Les travaux sont actuellement à l'œuvre. Tout le matériel a été reçu, et entreposé. Les travaux sont commandités par Canadian Tire et Partenariat Canadian Malartic. Un an plus tard, tout sera installé. Les enfants du quartier attendent le parc avec impatience. Bien que le parc soit situé sur le bord de la route, il sera extraordinaire. Très au goût du jour, avec de nombreuses installations. Le parc n'aura pas été inauguré en raison des élections, le sera fort probablement au printemps.

Travaux à faire :

- Mur d'escalade / mur de protection doit être installé pour protéger des balles de baseball.
- Abri solaire permettant d'avoir de l'ombre, car les arbres dans le parc ne sont pas assez matures; la toile n'est pas encore installée.
- Affiche pour favoriser le stationnement familial pour les mamans qui veulent surveiller leurs enfants de leurs autos.
- Deuxième entrepôt pourrait être construit pour entreposer les matériaux reçus et à recevoir.

6- Budget pour amélioration dans le quartier

M. Lavoie mentionne qu'il reste 2500 \$ au budget de quartier pour une activité ou l'achat de quelque chose ou un panneau pour la réduction de vitesse. Comment veut-on dépenser cet argent? Devrait-on faire installer des dos d'âne temporaires en caoutchouc à l'entrée du parc Château d'eau?

Mme Leduc-Séguin propose de faire installer des panneaux réfléchissants pour sécuriser la piste cyclable à l'entrée dudit parc. Quant à Mme Geneviève Binette, elle souhaiterait le déneigement des trottoirs en hiver. Pour ce faire, M. Lavoie propose d'imposer une taxe comme dans le secteur urbain.

7- Suivi sur les dossiers en cours

Domaine des Grands Ducs : M. Lavoie ne connaissait pas M. Frédéric Vincent, le promoteur immobilier, celui-ci que n'est pas à son premier projet dans le secteur Sullivan. Quand il a présenté le projet, il a dit d'entrée de jeu qu'il était prêt à faire du développement pourvu qu'il ait l'appui de la population. M. Lavoie trouve qu'il s'agit d'un beau projet, intéressant. Bien sûr, tous les gens autour de la table étaient déchirés entre la quiétude et le désir d'avoir des logements. Le projet permettrait de bâtir environ 64 logements. Pour le promoteur, reste à déterminer le nombre d'édifices et de logements par édifices. Qui plus est, l'accès au projet immobilier est discuté. Le tracé de la Ville est de savoir où le monde passera et d'avoir la quiétude au parc. S'il était possible de faire une extension, un tronçon de rue, ce n'est pas ce qui est souhaité. L'accès se ferait sans doute par la rue Tremblay. M. Lavoie parvenir les plans au conseil de manière confidentielle pour mieux comprendre où seront situés les stationnements et les quatre édifices proposés, le tracé de la rue... La plupart des logements offriront une belle vue, et il y aura beaucoup d'espaces de stationnement offerts.

Bien que le projet du Domaine des Grands Ducs soit vu bien vu, on peut déjà envisager une problématique au niveau de la circulation; on craint un envahissement des véhicules. On se rappelle l'incident qui s'est produit récemment où une fillette de huit ans s'est fait frapper par un automobiliste aveuglé par le soleil. Sur cette rue, ce n'est pas évident pour les enfants de savoir où marcher; pas de trottoir du côté de la rue. Il y a encore moins d'espace avec la neige l'hiver. En prévention, un dos d'âne temporaire a été proposé et M. Lavoie insistera pour son installation. L'on demande aussi une nouvelle signalisation, un arrêt et des lignes d'arrêt. Le danger est tel que l'on remarque que de plus en plus de gens passent par la ruelle de la rue Beauchemin pour éviter le trafic. Définitivement, le comité est d'avis de rendre la rue plus sécuritaire.

Il est mentionné que l'on souhaiterait avoir plus de cohérence dans les développements en favorisant les transports alternatifs. Dans le concept de développement actuel, il est impératif de posséder une voiture, ne serait-ce que pour aller à l'épicerie. Le conseil voudrait ramener le transport en commun pour palier. Il faudrait développer plus dans une perspective de développement durable. Fort heureusement, cette préoccupation est partagée par le conseil de ville.

8- Report des travaux sur la rue Bouchard

L'on note un dépassement de coûts astronomiques et souci d'approvisionnement des pièces dans ce projet de réfection des changements de conduits. De plus, les délais de livraison sont immenses.

Pour cette raison, les travaux seront reportés d'un an. L'on craint pour l'enjeu de refoulement au printemps. La problématique touche à la partie nord de la rue principalement.

9- Départ de Chanel Létourneau

M. Martin Lavoie souligne l'implication de M. Chanel Létourneau ses dernières années et remet à ce dernier les salutations de la part de la mairesse. M. Létourneau aura siégé environ 6 ans au conseil de quartier de Sullivan; il aura passé trois élections. M. Lavoie annonce qu'en raison du départ de M. Létourneau, des élections auront lieu prochainement. M. Létourneau recommande Mme Nathalie Vincent au conseil. Un suivi sera réalisé.

10- Activités à venir

- **Nuit des sans-abris** : Vendredi le 14 octobre de 20h à minuit à la Place Agnico Eagle.
- **La grande marche du Défi Pierre Lavoie** : Samedi le 15 octobre à 13 h 30 à la Forêt récréative.

11- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

- a) **Entrée du sentier des Fougères** : L'entrée du sentier des Fougères, où se situe l'entreprise Métal Plus, est très négligée. Le conseil avait demandé d'installer une clôture neuve il y a quelques années. La clôture avait été peinte en bleu, mais elle ne l'est plus aujourd'hui. En plus, un amas de choses a été déposé de l'autre côté de la clôture. Cela n'offre pas un beau coup d'œil.
- b) **Avoir une page Facebook** : Les membres du conseil aimeraient un site d'entraide et de covoiturage, pourquoi pas un groupe Facebook? Qui s'appellerait Quartier Sullivan. Plus large que juste les citoyens du sentier des Fougères. Et moins large que celui de la route 111.

12- Date de la prochaine rencontre

Martin Lavoie informe son conseil que la prochaine rencontre aura lieu en janvier 2023. Une date sera décidée ultérieurement.

13- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Chanel Létourneau, appuyé par M. Norm Kelly, de lever la séance. Il est 20 h 02.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-10-03

CHANTAL GAIGNARD
Secrétaire d'assemblée